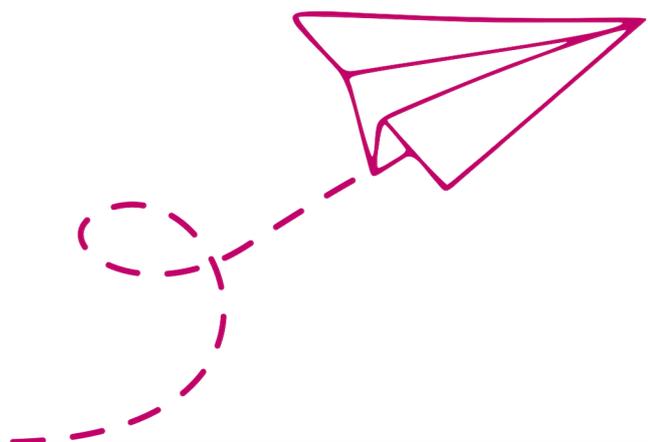


RAPPORT ANNUEL 2023



CONSEIL DE FONDATION

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

Les grands projets pour l'avenir de Clos Fleuri ont été poursuivis avec succès en 2023.

La réflexion de fond sur l'accompagnement de demain, lancée en 2021, est maintenant terminée. Le concept d'accompagnement a été complété en 2023 par la partie "école" de l'annexe 2, qui a été validée par le Conseil de fondation, avec ses remerciements pour leur précieux travail à toutes les personnes qui ont participé à son élaboration. Par ailleurs, le Conseil de fondation a effectué quelques dernières modifications des statuts et de son règlement d'application, modifications transmises à l'Autorité de surveillance des fondations pour approbation. Ces documents seront disponibles sur le site Internet.

Le Conseil de fondation s'est réuni en plénum à sept reprises et des membres du Conseil ont participé au processus



de recrutement d'un membre du Conseil de direction.

Suite au départ de M. Willy Beaud au terme de son long et généreux mandat au service des bénéficiaires et de la Fondation Clos Fleuri, le Conseil de fondation a procédé à une modification de la structure de sa présidence, visible également sur le site Internet.



Atelier conditionnement

En remplacement de M. Willy Beaud, M. Denis Galley a été admis au sein du Conseil de fondation.

Lors de la séance du 14 décembre, le Conseil de fondation et la Commission de personnel (ComPers) nouvellement élue ont examiné ensemble diverses modifications du règlement de la ComPers, qui ont été validées par le Conseil. Lors de cette séance, la ComPers a résumé ses activités de l'année écoulée et fait un retour sur l'assemblée générale qui s'est tenue le 16 novembre 2023. Les premiers résultats de l'enquête de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs ont également été présentés et commentés en séance.

C'est avec grand plaisir que le Conseil de fondation a pris acte de la création de l'Association des parents et des proches aidants de Clos Fleuri. Cette association a vu le jour par l'approbation de ses statuts lors de l'assemblée constitutive du 9 mars 2023 et s'est dotée d'un comité présidé par Mme Nicole Buchs ; celle-ci va assurer le lien entre cette association et le Conseil de fondation.

Le projet de ferme pédagogique aux Colombettes s'est enfin concrétisé avec l'inauguration de la serre, en présence de deux bénéficiaires, un maître socio-professionnel, le chef d'unité, ainsi que des membres du Conseil de direction et du Conseil de fondation. Les bénéficiaires ont animé avec enthousiasme et talent la visite, en présentant leurs travaux dans la serre et au sein de l'atelier de la ferme pédagogique.

S'agissant des futurs Ateliers qui seront implantés à Epagny sur la commune de Gruyères, le jury du concours s'est rencontré une première fois pour arrêter le cahier des charges de la participation au concours et le concours a été lancé en octobre. Le choix du projet lauréat du concours interviendra en mars 2024, avec pour objectif de déménager dans les nouveaux locaux en 2027, voire en 2028 au plus tard.

Guidés par l'esprit d'accompagnement de nos Bénéficiaires qui nous anime, nous avons toutes et tous à cœur de réaliser ensemble nos projets pour l'avenir de notre Institution !

Le Conseil de fondation tient enfin à vous remercier vivement, vous les parents, les proches, les représentants légaux et vous nos partenaires pour votre engagement, votre confiance et votre fidélité à cette magnifique Institution qu'est Clos Fleuri !

Patrice Zurich

PRÉSIDENT

CONSEIL DE FONDATION

MEMBRES COFON

Patrice Zurich

PRÉSIDENT
CHEF DE SERVICE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE RETRAITÉ

Olivier Mayoraz

VICE-PRÉSIDENT
ENSEIGNANT AU CO DE BULLE
ET MÉDIATEUR SCOLAIRE

Bernard Carrel

MEMBRE
CONSULTANT INDÉPENDANT EN
GESTION DES
ORGANISATIONS ET DES
RESSOURCES HUMAINES

Denis Galley

MEMBRE
DIRECTEUR OIKOS & CO SA

Joël Gapany

MEMBRE
DIRECTEUR DE LA HAUTE ÉCOLE
DE TRAVAIL SOCIAL FRIBOURG

Isabelle Varenne

VICE-PRÉSIDENTE
MÉDECIN-DENTISTE RETRAITÉE

Gaby Genoud

MEMBRE
MAÎTRE AGRICULTEUR RETRAITÉ

Nicole Buchs

MEMBRE
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
DES PROCHES AIDANTS, ASSC

Marie-France Roth Pasquier

MEMBRE
CONSEILLÈRE COMMUNALE À
BULLE & CONSEILLERE
NATIONALE

DIRECTION

Nous tenons à partager avec vous les accomplissements de l'année 2023, marquée par une série de défis que nous avons relevés avec succès, tout en nous projetant résolument vers l'avenir.



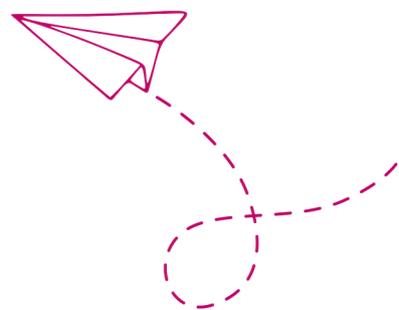
Atelier Gourmet

Nous avons franchi une étape majeure en 2023 avec l'adoption réussie de la téléphonie IP. Cette avancée significative a amélioré considérablement notre accessibilité et notre efficacité. De plus, elle nous permettra de nous adapter avec succès aux développements technologiques à venir. En parallèle, nous avons entrepris courageusement de faire face à la problématique de la

Nouvelle Loi sur la Protection des Données Personnelles (nLDP).

Cette législation exigeante nous a contraints à revoir en profondeur nos systèmes d'information et nos pratiques de gestion des données.

Au-delà du respect des obligations légales, nous avons lancé une initiative visant à améliorer la structure de nos systèmes et de nos outils informatiques. Cette démarche s'inscrit dans une transformation digitale et numérique de nos processus, permettant une gestion plus transparente et une participation active de l'ensemble de notre communauté. Il est essentiel de noter que la technologie joue un rôle central dans notre efficacité, dans notre transparence et dans l'interaction. Les collaborateurs ont embrassé ces évolutions et sont demandeurs de développement personnel, afin de répondre aux attentes.



Concernant les projets de nouvelles constructions, notamment le projet des Ateliers à Epagny, des avancées significatives ont été réalisées. Bien que les délais n'aient peut-être pas été aussi courts que souhaités, ils sont en grande partie imputables aux exigences légales et aux processus réglementaires tels que les appels d'offres, les concours et les soumissions, qui nous le savons sont là pour renforcer la transparence. Nous maintenons ainsi notre engagement envers le respect des attentes de nos autorités de surveillance.

Notre Fondation doit également se conformer à de nombreuses autres réglementations en plus de la nLDP. Cela inclut les exigences de la Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS), les lois et directives en matière de sécurité au travail, ainsi que les règles d'archivage, entre autres.

Cette complexité croissante des réglementations est un défi que nous avons commencé à relever en 2023 et

que nous continuerons à adresser dans les années à venir. Tout cela converge vers un objectif fondamental : maintenir la qualité attendue de nos prestations envers nos bénéficiaires. Une mise à jour constante est nécessaire pour garantir le respect des normes et des lois, ce qui est intrinsèquement lié à notre engagement envers la qualité.

En conclusion, l'année 2023 a été une année de succès et de défis pour la Fondation Clos Fleuri. Nous sommes résolument déterminés à rester à l'avant-garde des évolutions futures, à respecter les obligations légales et à maintenir la qualité de nos services. Nous attendons avec impatience de relever ces défis avec vous en 2024.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à notre réussite en 2023 et qui continuent de soutenir notre mission.



Damien Dandelot
DIRECTEUR

STRUCTURE

Direction

- **Accueil & Habitat**

UNITÉ MÉDICOÉDUCATIVE
UNITÉ ÉDUCATIVE

- **Ateliers**

UNITÉ ARTISANALE
UNITÉ MULTISERVICES
UNITÉ INTÉGRATION &
OCCUPATION

- **École**

- **Administration & Finances**

COMPTABILITÉ
SECÉTARIATS
CONTRÔLE QUALITÉ

- **Ressources humaines**

- **Services généraux**

CUISINE
ENTRETIEN
INTENDANCE
SÉCURITÉ
TRANSPORTS



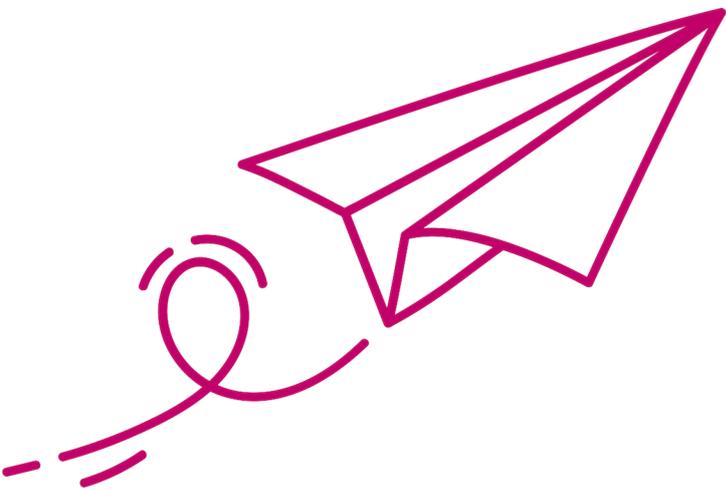
ACCUEIL & HABITAT

Le secteur suit le mouvement global de la Fondation qui tend à mettre en place des outils modernes, fonctionnels et avant-gardistes pour l'ensemble des collaborateurs afin qu'ils puissent encore gagner en compétences pour servir les Bénéficiaires. L'année 2023 commence par une restructuration de la Résidence Educative (Home sans occupation), avec un chef d'unité et deux coordinatrices gardant dans leur mission une part d'accompagnement de Bénéficiaires ainsi qu'une partie plus organisationnelle.



Le changement de chef de secteur apporte l'opportunité d'un nouveau regard, une nouvelle dynamique centrée sur l'accompagnement des Bénéficiaires, le droit et le devoir de la prise de risque positive. Donner aux professionnels l'autonomie liée à leurs compétences afin qu'ils puissent en faire de même à l'encontre de leur référent. L'inclusion, c'est aussi laisser le droit à chacun de tomber, de se tromper, d'être blessé... La mission des professionnels est de prévenir et d'assurer que la chute ne soit pas trop forte ni douloureuse, si chute il y a !

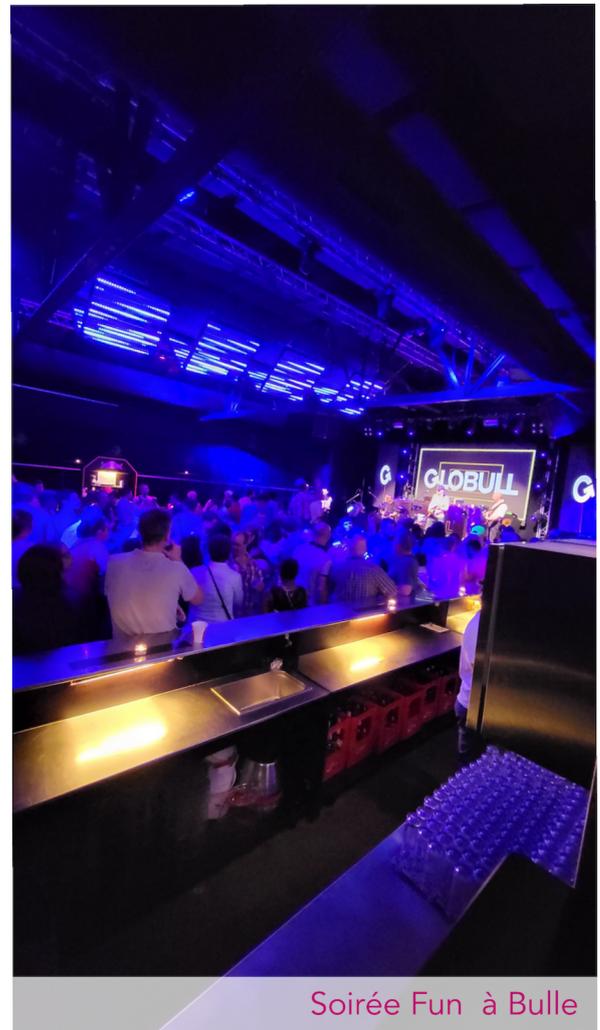
Les projets en cours, portés par l'ensemble du secteur, sont entérinés et entrent dans un fonctionnement pérenne, comme la Radio Tsalè mise en onde en mai 2023 et comme les formations en transferts intelligents qui deviennent récurrentes afin que l'ensemble de la Résidence Médicoéducative (Home avec occupation) soit formée.



Le secteur Accueil & Habitat est un microcosme de la société actuelle, et celle-ci prend de l'âge, sans trouver un équilibre par la jeunesse. De ce constat, un besoin en accompagnement plus spécifique a émergé et l'équipe de pilotage a entrepris une démarche certifiante en soins palliatifs. Ce projet devient un mandat important qui sera porté par la Résidence Médicoéducative durant les deux prochaines années.

Dans une autre démarche collaborative, les Conventions unifiant le fonctionnement entre la Pharmacie, Le médecin institutionnel et le secteur Accueil & Habitat sont ratifiées et entrent en vigueur le 1er janvier 2024, pour une meilleure compréhension des actions des divers intervenants.

En fin de compte, ces projets et ces réalisations promeuvent la Liberté, l'Entraide et le Vivre Ensemble, valeurs phares de l'Institution.



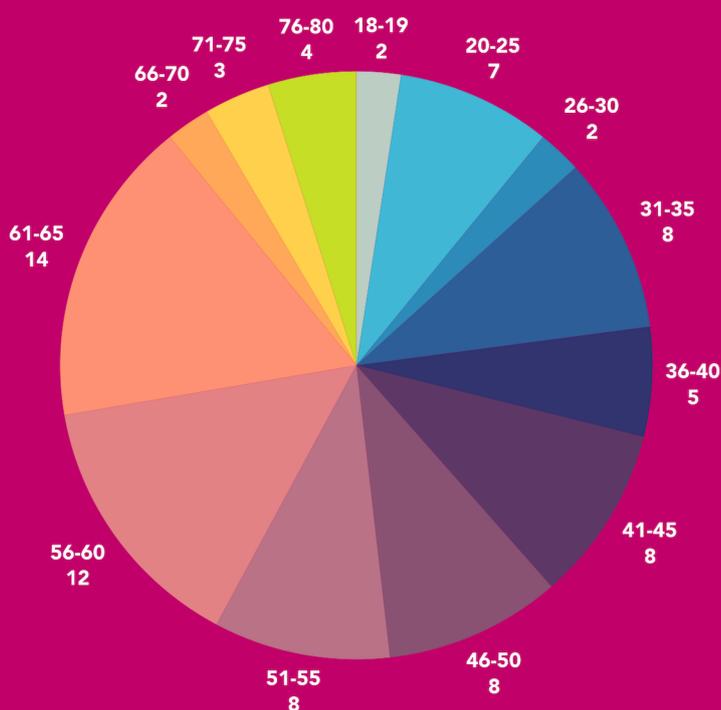
Soirée Fun à Bulle

Benoît Blanchet

CHEF DE SECTEUR
ACCUEIL & HABITAT

ACCUEIL & HABITAT EN CHIFFRES

Répartition par tranches d'âge des bénéficiaires Accueil & Habitat



 **47 ans**
âge moyen

 **52 ans**
âge moyen

Population résidences éducatives (ResE)

16 

29 

Population résidences médico-éducatives (ResMe)

14 

24 

NOS VALEURS

Liberté

POUVOIR CHOISIR SON PROPRE CHEMIN DE VIE EN PARTICIPANT AUX DÉCISIONS COLLECTIVES ET EN ASSUMANT SES ACTES DE MANIÈRE RESPONSABLE ;

Entraide

REPOSE SUR LA RÉCIPROCITÉ ET LA SOLIDARITÉ, VISANT À MAINTENIR LA DIGNITÉ DE CHACUN PAR DES RELATIONS D'AIDE MUTUELLE ;

Vivre ensemble

SE FONDE SUR LE RESPECT MUTUEL, L'ACCEPTATION DE LA DIVERSITÉ DES OPINIONS, ET DES INTERACTIONS BIENVEILLANTES ET COOPÉRATIVES.

IL S'AGIT DÈS LORS DE FAVORISER, SOUTENIR ET ENTRETENIR LES RENCONTRES, POUR APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE.

ATELIERS



Le projet de construction de nouveaux ateliers à Epagny est dans tous les esprits. Dans le but d'anticiper ce changement important, les ateliers ont pour objectif de se doter d'infrastructures compétitives. Le parc de machines stationnaires a été renouvelé au fil des années, avec l'acquisition en 2023 d'une défonceuse stationnaire et d'une scie à ruban adaptées à la réalisation de produits semi-finis commandés par les entreprises partenaires de la région. La totalité des machines est maintenant en conformité avec les normes de sécurité et permettent aux Bénéficiaires de travailler dans notre environnement avec un risque lié à la sécurité mesuré.

"L'inclusion ne signifie pas que nous tolérons simplement les différences, mais que nous les célébrons et les valorisons."
Barack Obama

En parallèle au renouvellement du parc de machines, une réflexion de fond concernant l'offre de prestation future nous a conduit à identifier l'organisation future des ateliers qui se composera :

- **D'ateliers occupationnels :** composés d'un atelier d'occupation et d'une ferme pédagogique ;
- **D'ateliers de production :** qui constitueront la prestation la plus importante des ateliers ;
- **De postes en emplois accompagnés :** destinés à inclure des Employés dans le tissu économique régional sans présence permanente d'un maître d'atelier.

Nous proposons depuis quelques années des emplois intégrés dans le magasin COOP Le Cârô, où des maîtres d'ateliers accompagnent un groupe de huit Bénéficiaires qui effectuent leur activité professionnelle au sein même du magasin. La réussite de ce projet visant l'inclusion des personnes au sein d'une population active nous a motivé à poursuivre dans cette voie.

Notre volonté de poursuivre à développer l'inclusion dans le premier marché du travail nous a conduit à poser les premières bases d'un futur atelier destiné à développer les compétences des Bénéficiaires par une immersion dans un cadre dont les exigences de production, de qualité et d'autonomie sont plus élevées. L'autodétermination des Bénéficiaires sera déterminante concernant le choix de l'entreprise. Cette offre sera proposée aux Bénéficiaires dont les prérequis sont suffisants pour envisager la réussite du projet.

L'année 2023 a été consacrée au développement des concepts et documents relatif à ce projet. L'implémentation de ce projet dépend de sa validation par le Service de la Prévoyance Sociale dans les années à venir.

Nous sommes convaincus que l'inclusion des personnes, dont les compétences leur permettent d'être actives dans le premier marché du travail, favorisera l'acquisition de compétences professionnelles et sociales, mais nous sommes également conscients que le fait de confronter des personnes en situations de handicap à un environnement dont les exigences de production seront certainement plus élevées nécessitera une attention particulière pour limiter le risque d'échec.

Les Bénéficiaires les plus autonomes seront les personnes qui profiteront en premier de ce nouvel atelier, ce qui nécessitera des aménagements en termes d'accompagnement et qui aura certainement un impact sur le choix des travaux proposés.



Atelier Tissage

Pierre Fracheboud
CHEF DE SECTEUR
ATELIERS

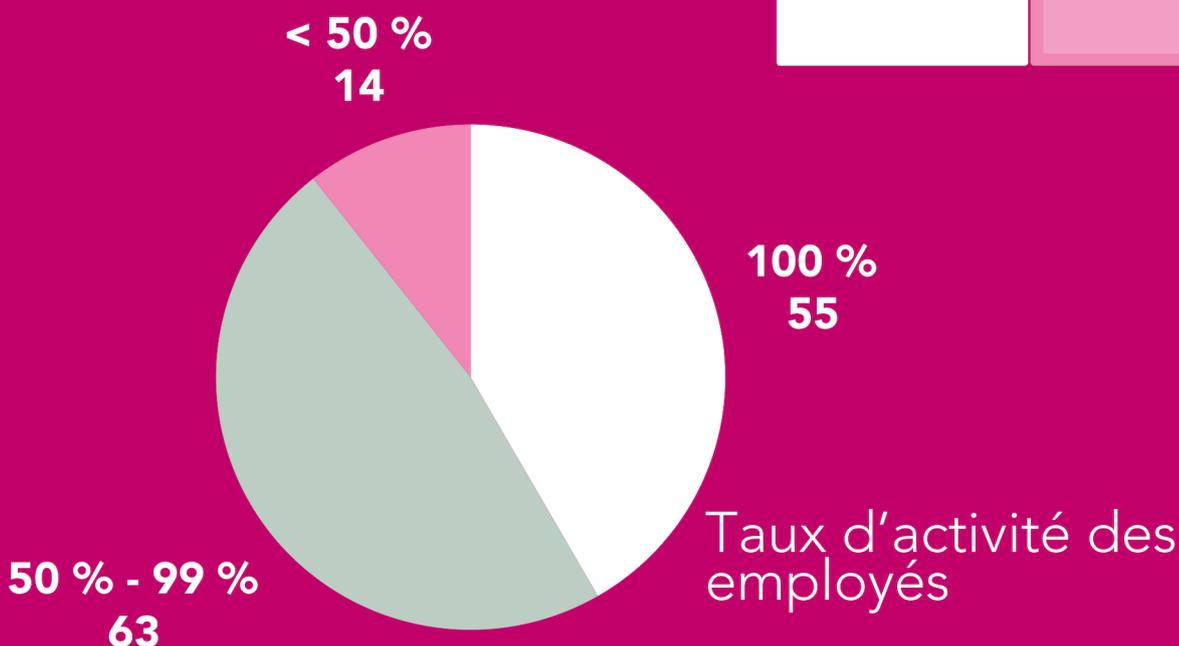
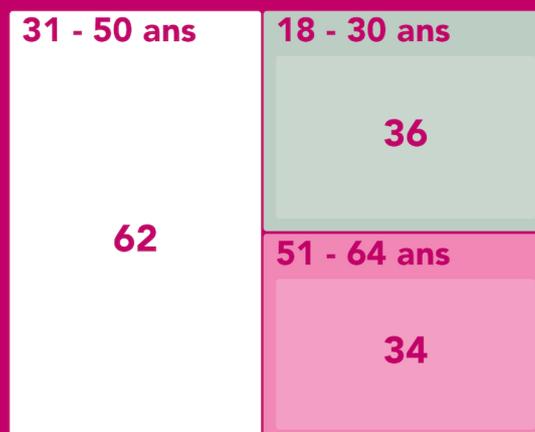
LES ATELIERS EN CHIFFRES

Répartition employés et employés résidents

85 employés

47 employés résidents

Représentation des âges de nos employés



PORTES OUVERTES'23



ECOLE

En 2023, l'école a vu passer son effectif de 26 à 36 élèves dont huit sont arrivés à la rentrée d'août. Cela a induit la création d'une nouvelle salle de classe, dans le réfectoire, dédiée à la classe «Ressource». La surface de la classe 1-2, dont l'effectif a plus que doublé en passant à onze élèves, a ainsi pu être augmentée. Une fois encore, les Services Généraux et les maîtres d'œuvres ont fait preuve d'ingéniosité et d'un travail de qualité.

Deux élèves ont été orientés en classe cycle d'orientation et préprofessionnelle (COPP) à la fin de leur parcours aux Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère (CENSG). Leur arrivée a beaucoup changé la dynamique de la classe dont l'effectif est passé à onze élèves.

L'installation de la COPP à Riaz a facilité la mise en place des suivis thérapeutiques ainsi que la collaboration et les interactions entre les élèves et entre les collaborateurs.

Les élèves ont épaulé les Bénéficiaires à l'occasion du "Festival des soupes" en se rendant au secteur Accueil & Habitat pour éplucher et couper les légumes.

Toute l'Ecole a participé aux fenêtres de l'Avent de la commune de Riaz le 12 décembre. Ils ont remis à neuf la cabane de la place de jeux et l'ont transformée en maison pain d'épice pour l'occasion. Le temps était exécrable, mais la fierté et la bonne humeur étaient au rendez-vous.





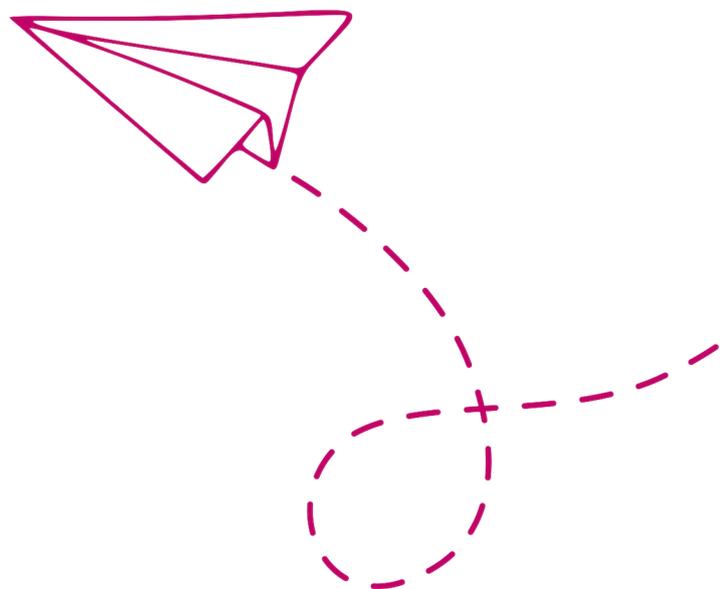
Oeuvre réalisée par les enfants

Le secteur école a travaillé, sous la forme de groupes de travail, sur la rédaction de l'annexe 2 du concept d'accompagnement de l'Institution. Les collaborateurs ont vu du sens à faire l'inventaire des prestations en lien avec les 11 habitudes de vie définies par la MHAVIE (l'habitude de vie « Habitation » n'ayant pas de sens dans le secteur école). Ils ont éprouvé du plaisir à effectuer ce travail au sein de groupes hétérogènes.

La version finale a été présentée au Conseil de Fondation à la fin de l'année. Le travail va se poursuivre sous la même forme pour la rédaction du guide de mise en œuvre.

En parallèle, certains fonctionnements de l'école, tel que la planification des classes, l'utilisation des ressources et le suivi des élèves sont questionnés et retravaillés par l'ensemble de l'équipe.

Il s'agit d'être le plus agile possible dans la perspective de répondre au mieux aux besoins des élèves avec les ressources qui nous sont dévolues. Cela entre en résonance avec la rédaction du concept d'accompagnement qui est une belle opportunité d'interroger nos pratiques.



Pia Maillefer

CHEFFE DE SECTEUR
ÉCOLE

ADMINISTRATION & FINANCES

Malgré les défis budgétaires, tels que l'augmentation des coûts de maintenance et de l'informatique et l'arrivée de nouveaux élèves, les revenus se sont maintenus et l'équilibre budgétaire est garanti. Le chiffre d'affaires des Ateliers a progressé de 2% et passe donc à 1'812'000 CHF, incluant l'activité de la Pinte des Colombettes, la location de vaisselle constituant un élément essentiel de cette croissance pour la deuxième année consécutive.

Pour mieux anticiper l'avenir, dans un contexte de ressources en personnel constantes, il est essentiel d'investir judicieusement dans des solutions qui améliorent la gestion de nos processus. En dehors des projets institutionnels, notamment du point de vue administratif, les investissements réalisés en 2023 démontrent notre engagement envers l'innovation.

Nous avons ainsi progressivement simplifié nos outils quotidiens grâce à l'assistance informatique et à l'utilisation d'outils d'analyse de données, renforçant ainsi notre efficacité dans le traitement des informations.

Par exemple, la simplification de l'établissement des documents salariaux annuels et des outils de suivi budgétaire illustre notre volonté de moderniser nos pratiques et d'optimiser nos processus. La révision graduelle de nos processus d'achat et la mise à jour de notre manuel comptable permettront à terme de dématérialiser les flux de nos factures.

Je profite de l'occasion pour remercier les collaboratrices et collaborateurs qui nous accompagnent vers cette transition.

Michele Parrella

CHEF DE SERVICE

ADMINISTRATION & FINANCES

CHIFFRES CLÉS 2023

Salaire et frais du personnel

Budget CHF 16'121'000.-

Réel CHF 16'018'000.-

Autres charges d'exploitation

Budget CHF 4'059'000.-

Réel CHF 4'225'000.-

Chiffre d'affaires Ateliers

Budget CHF 1'966'000.-

Réel CHF 1'812'000.-

Subventions cantonales

Budget CHF 13'196'000.-

Réel CHF 13'379'000.-

BILAN 2023

—

Désignation	réf.	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF			
Liquidités	1	1 855 476	2 094 196
Créances	2	3 545 234	2 898 385
Stocks	3	339 640	355 240
Compte de régularisation actifs	4	89 545	299 611
Total actif circulant		5 829 894	5 647 432
Immobilisations corporelles	5a	8 736 544	8 488 928
Immobilisations financières	5b	25 776	32 519
Total actif immobilisé		8 762 320	8 521 446
TOTAL DE L'ACTIF		14 592 214	14 168 878

Désignation		31.12.2023	31.12.2022
PASSIF			
Engagements financiers à court terme	6	0.00	0.00
Autres dettes	7	799 438.69	828 489.81
Compte de régularisation passifs	8	110 228.61	102 855.49
Engagements à court terme		909 667.30	931 345.30
Engagements financiers à long terme	9	11 671 000.00	11 219 000.00
Provisions	10	30 566.86	27 566.86
Engagements à long terme		11 701 566.86	11 246 566.86
Total des capitaux étrangers		12 611 234.16	12 177 912.16
Fonds provenant de dons	11	338 593.74	333 970.30
Capital de fondation	12	718 238.57	718 238.57
Provisions / Fonds de réserves	12	924 147.23	938 757.23
Total des capitaux propres		1 980 979.54	1 990 966.10
TOTAL DU PASSIF		14 592 213.70	14 168 878.26

PERTES & PROFITS 2023

Comptes d'exploitation (groupés) 2023

Désignation	Comptes 2023	%	Budget 2023	Différence	Comptes 2022
Total des charges	20 242 527	100	20 180 515	-62 012	19 007 586
<i>Salaires et frais de personnel</i>	16 017 852	99	16 121 088	103 236	15 403 036
Salaires	13 104 167	100	13 067 714	-36 453	12 567 522
Charges sociales	2 570 719	94	2 730 374	159 654	2 552 770
Autres charges de personnel	289 482	117	247 000	-42 482	225 393
Honoraires + prestations de tiers	53 484	70	76 000	22 516	57 352
<i>Charges d'exploitation</i>	4 224 675	104	4 059 427	-165 248	3 604 549
Soins sanitaires	7 106	71	10 000	2 894	43 457
Vivres et boissons	611 519	99	616 000	4 481	581 052
Ménage	155 467	125	124 000	-31 467	154 042
Entretien et réparation	549 346	95	580 000	30 654	219 252
Charges d'investissements	956 245	94	1 016 927	60 682	908 604
Eau et énergie	322 102	119	271 000	-51 102	285 379
Ecole et formation	59 208	92	64 500	5 292	49 783
Bureau et administration	427 080	121	353 000	-74 080	324 390
Outillage et Matériel pour Ateliers	639 679	104	616 000	-23 679	595 478
Autres charges d'exploitation	496 922	122	408 000	-88 922	443 113

Total des produits	20 242 527	100	20 180 515	-62 012	19 007 586
Revenus provenant de la compensation intracantonale des coûts	3 254 672	94	3 446 600	191 928	3 280 227
Revenus provenant de la compensation extracantonale des coûts	448 566	121	371 300	-77 266	446 933
Revenus découlant d'autres prestations	95 261	87	110 000	14 739	80 547
Revenus provenant de prestations de services, de commerce et de production	1 812 176	92	1 966 487	154 311	1 778 476
Revenus provenant d'autres prestations de services aux personnes en situation de handicap	954	95	1 000	46	854
Revenus des loyers et intérêts du capital	14 230		-	-14 230	17 520
Revenus d'exploitations annexes (restaurant, etc.)	36 701	105	35 000	-1 701	30 603
Revenus provenant de prestations au personnel et à des tiers	256 390	197	130 000	-126 390	294 197
Contributions à l'exploitation et dons	14 323 578	101	14 120 127	-203 450	13 078 228

Total des Charges	20 242 527		20 180 515	-62 012	19 007 586
Total des Produits	20 242 527		20 180 515	-62 012	19 007 586
Excédent	-		-	0	-

RESSOURCES HUMAINES

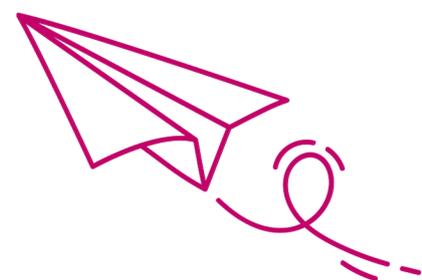
Dans le cadre de l'engagement continu du service des Ressources Humaines pour son soutien au développement de la Fondation, le service s'est focalisé au développement et l'implémentation d'outils informatiques dans la gestion du processus de recrutement et du suivi des formations internes. Ces outils ont renforcé l'efficacité opérationnelle du service et son interaction avec les différents services et secteurs de l'organisation.

En outre, l'accueil du nouveau collaborateur a été revu par l'incorporation d'un plan de formation lié au catalogue de formations internes et d'une rencontre mensuelle organisée par les Ressources Humaines. Le travail entrepris avec les différents prestataires en termes de médiation a également permis de traiter de manière plus efficace les cas délicats, démontrant ainsi notre engagement envers le bien-être de nos collaborateurs.

Parallèlement, une importante révision du processus d'évaluation a été amorcée. Conscients de l'importance de créer un environnement de travail inclusif et participatif, l'entretien annuel a été renommé en "suivi du collaborateur" et la grille des compétences a été supprimée du formulaire.

"La pierre n'a point d'espoir que d'être pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple."

Saint Exupéry



Ce changement de dénomination vise à mieux refléter l'engagement des Ressources Humaines envers le développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, mais aussi de faciliter un dialogue ouvert et constructif tout au long de l'année. Les retours positifs de l'enquête de satisfaction attestent de l'impact positif des initiatives entreprises sur l'expérience globale de nos collaborateurs au sein de la Fondation.

En résumé, l'année 2023 a été marquée par des progrès significatifs dans la capacité du service des Ressources Humaines à soutenir la Fondation dans ses objectifs stratégiques, grâce à des pratiques de gestion des ressources humaines innovantes et axées sur le bien-être des collaborateurs.



Journée Futurs en Tout Genre



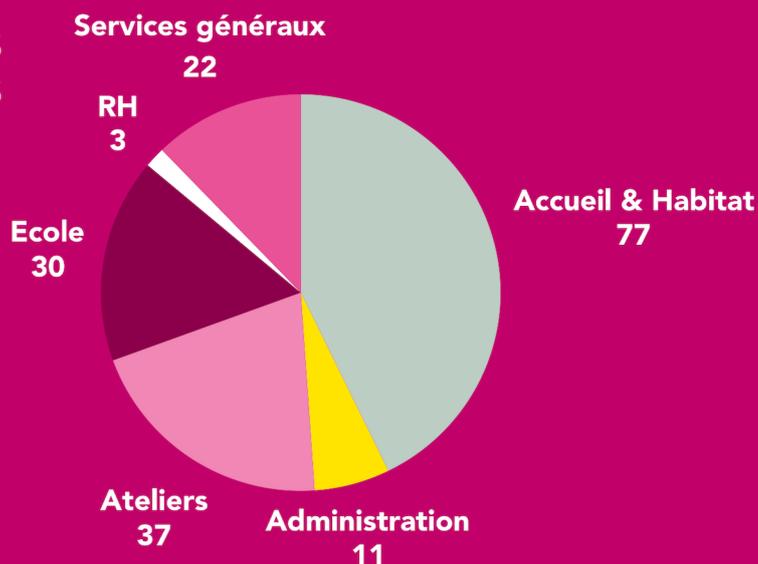
Petite attention pour nos nouveaux collègues

Caroline Chariatte

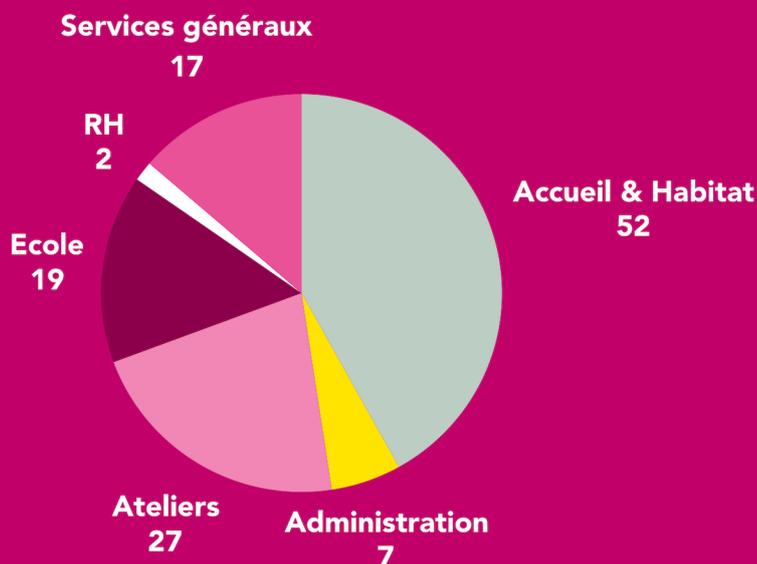
CHEFFE DE SERVICE
RESSOURCES HUMAINES

LES RH EN CHIFFRES

Répartition des collaborateurs



Répartition des collaborateurs (EPT)



69.1%
taux d'activité
moyen

Répartition des genres

140 collaboratrices

59 collaborateurs

SERVICES GÉNÉRAUX

En 2020 nous avons opté pour une collaboration externe avec une entreprise spécialisée dans la sécurité afin de palier à un manque de ressources pour répondre aux exigences légales en la matière. Depuis, la Fondation a gagné en maturité et en compétences dans ce domaine. Cette année, le Service de la Prévoyance Sociale a pu nous libérer de la dotation pour internaliser en partie cette activité, ainsi que des moyens financiers pour débiter la rédaction de notre concept global de sécurité basé sur les 10 points MSST.

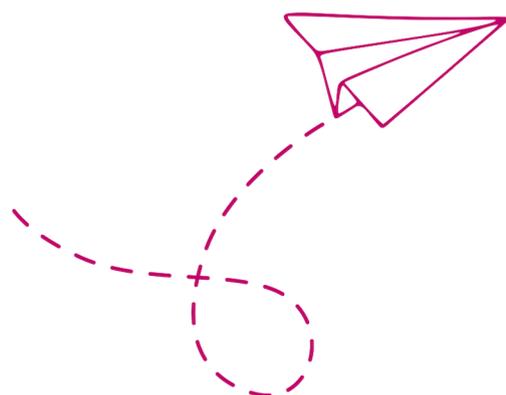


Formation extincteurs collaborateurs

Nous avons pu engager un chargé de sécurité et un consultant externe pour analyser notre situation. Sur cette base, nous avons initié la rédaction d'un règlement. Ceci est un premier pas vers une professionnalisation de la sécurité au sein de notre Institution.



Formation BLS AED des collaborateurs



Autre unité des services généraux, l'intendance a pour mission de nettoyer les locaux des Résidences de Bulle ainsi que de l'école à Riaz. Elle s'occupe également du traitement du linge privé des Résidents et du linge institutionnel. Cette équipe de dix personnes comprend deux bénéficiaires parfaitement autonomes avec à sa tête une coordinatrice d'intendance expérimentée.

La prestation de nettoyage est adaptative notamment au niveau des chambres de la Résidence Educative. Les accompagnants évaluent régulièrement les aptitudes des Résidents à réaliser eux-mêmes ou avec accompagnement ces tâches ménagères.

Pour ce faire nous avons développé un outil d'évaluation basé sur les habitudes de vie (MHAVIE). L'intendance vient à ce titre qu'en complément et en soutien des bénéficiaires afin de garantir un standard au niveau de l'hygiène. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans les valeurs de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) favorisant l'inclusion et l'autodétermination.

Dans une autre démarche collaborative, les Conventions unifiant le fonctionnement entre la Pharmacie, Le médecin institutionnel et le secteur A&H sont ratifiés et entrent en vigueur le 1er janvier 2024, pour une meilleure compréhension des actions des divers intervenants.

En fin de compte, ces projets et ces réalisations promeuvent la Liberté, l'Entraide et le Vivre Ensemble, valeurs phares de l'Institution.

Stéphane Gremion
CHEF DE SERVICE
SERVICES GÉNÉRAUX

LE TRAITEMENT DU LINGE EN CHIFFRES

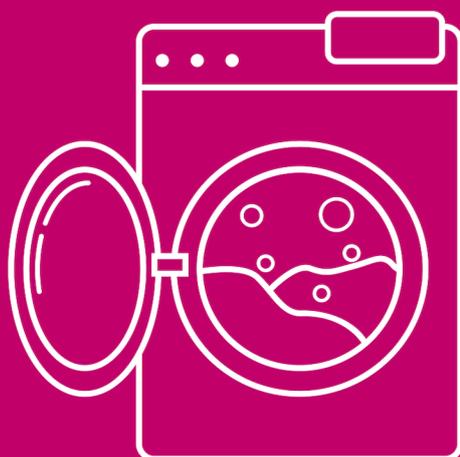


2.5
EPT

250 kg
de linge
traités par jour

14
lavages
par jour
74 pour
résidents

- ▶ 1,6 kW/h par kilo
- ▶ 8 litres d'eau par kilo



- ▶ 3 lave-linges 17 kg
- ▶ 3 sèche-linges 15 kg
- ▶ 1 séchoir aérien
- ▶ 2 stations de repassage
- ▶ 1 calandre
- ▶ 10 chariots spéciaux

Fondation Clos Fleuri

Rue de Vevey 230

1630 Bulle

026 919 60 30

www.clos-fleuri.ch

Restez informés de notre actualité et suivez nous sur les réseaux sociaux !

